



## Rapport d'évaluation de la demande de catégorie B, sous-catégorie 3.1

**Numéro de la demande :** 2019-0647  
**Demande :** Étiquettes du produit changées - Augmentation de la dose d'application  
**Produit :** fongicide Pinpoint  
**Numéro d'homologation :** 32289  
**Matière active (m.a.) :** mandestrobine  
**Numéro du document de l'ARLA:** 3089528

### But de la demande

Le but de la présente demande était d'augmenter la dose d'application inférieure et de réduire le délai de réapplication du fongicide pour la suppression de la tache en dollar sur le gazon (*Sclerotinia homeocarpa*). Les limites révisées de la dose d'application sont de 422 à 472 g m.a./h, avec un seul délai d'application écourté de 14 à 21 jours.

### Évaluation des propriétés chimiques

Une évaluation des propriétés chimiques n'était pas requise pour la présente demande.

### Évaluations de la santé

L'usage du fongicide Pinpoint sur le gazon pour supprimer la maladie répertoriée ne devrait pas entraîner de risque d'exposition professionnelle, d'exposition en milieu résidentiel ou d'exposition des non-utilisateurs dans le cadre de l'usage homologué de la mandestrobine. Il ne devrait pas y avoir de risque préoccupant pour la santé si les travailleurs suivent le mode d'emploi de l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle indiqué sur l'étiquette.

Les évaluations des risques d'exposition toxicologique et alimentaire n'étaient pas requises pour la présente demande.

### Évaluation de l'environnement

La gamme de doses d'application de 422 à 472 g m.a./ha se situe à l'intérieur des doses d'usages homologuées du fongicide Pinpoint. L'intervalle de 14 à 21 jours entre les applications entre également dans la gamme d'intervalles de doses d'application relative à ce pesticide. Par conséquent, la dose révisée et l'intervalle révisé entre les applications figurant sur l'étiquette ne posent aucun risque accru pour l'environnement et sont acceptables d'un point de vue environnemental lorsque le produit est utilisé conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

## **Évaluation de la valeur**

Les renseignements relatifs à la valeur étaient constitués d'un historique documenté de l'usage du fongicide Pinpoint aux États-Unis pour la suppression de la tache en dollar sur le gazon. Il a été observé que la suppression de cette maladie était incohérente à des doses inférieures à 422 g m.a./ha, et lorsque le fongicide Pinpoint était appliqué à des intervalles supérieurs à 21 jours. De plus, les résultats des tests d'efficacité ont corroboré les renseignements relatifs à l'historique. On peut s'attendre à ce que l'augmentation de la dose minimale à 422 g m.a./ha et le raccourcissement des délais d'application entraînent une suppression plus cohérente de la tache en dollar.

Celle-ci réduit la valeur fonctionnelle, esthétique, et marchande du gazon.

## **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé une évaluation des renseignements fournis, et les a jugés suffisants pour appuyer la dose d'application révisée, et le délai de ré application du fongicide pour la suppression de la tache en dollar sur le gazon (*Sclerotinia homeocarpa*).

## Références

<b>Numéro de document de l'ARLA</b>	<b>Référence</b>
2969072	Value Dossier
2377848	Value Summary

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2020

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9